

**Le Club Vosgien d'Obernai vous propose un séjour avec randonnée
A Carqueiranne du 11 au 18 mai 2024**

HEBERGEMENT : 7 nuits au Village Vacances Mileade (Var)

Situé dans le golfe de Giens entre Toulon et Hyères, **Carqueiranne** est un petit port provençal du littoral varois (Site internet <https://www.mileade.com/destinations/mer/carqueiranne/>)

- ✓ en pension complète du diner du samedi 11 mai au déjeuner pique-nique du samedi 18 mai
- ✓ en chambre double ou individuelle dans la mesure des places disponibles

RANDONNEES :

Deux randonnées à la journée seront proposées au choix chaque jour, une courte accessible à tout marcheur en bonne santé (groupe « des Petits Pas ») et une plus longue et plus technique (groupe « des Grands Pas »).

Chacune sera reconnue et accompagnée par deux guides du CVO, Jean-François Nicolle et Albert Reiss, comme guides principaux, et un autre guide du CVO, comme serre-file et guide de secours.

Elles associeront la découverte d'Hyères et de la presqu'île de Giens, l'île de Porquerolles, La Sainte-Baume, le Mont Faron, Les Calanques de Cassis et le Massif de la Colle Noire.

Les repas de midi seront pris en cours de randonnée sous forme de pique-nique ou au village pour les personnes qui souhaiteraient y passer la journée.

DEPLACEMENT:

Le voyage pour Carqueiranne (860km) se fera en bus société SEYFRITZ. Les déplacements sur place se feront en bus, ceci pour des facilités d'organisation.

Départ le 11/05 à 6h au parking du Stade/covoiturage à Obernai. Retour le 18/05 prévu à 21h.

INSCRIPTION, PAIEMENT ACOMPTE ET DU SEJOUR :

La participation au séjour est réservée aux membres du CVO à jour de leur cotisation 2024, sous réserve d'un certificat de non contre-indication médicale à la pratique de la randonnée établi par votre médecin ou de votre déclaration personnelle si un certificat a déjà été remis en 2022 ou 2023.

42 places étant pré-réservées pour l'instant, les inscriptions seront prises **dans l'ordre d'arrivée** et une liste d'attente sera établie si besoin. **En deçà de 30 inscriptions, l'organisation du séjour ne pourra être maintenue afin d'éviter un séjour plus couteux aux participants ou une perte financière trop importante pour le CVO.**

La participation financière pour le séjour sur la base de l'offre d'avril 2023 est de :

- 900€ / personne en chambre double
- 1050€ / personne en chambre individuelle

Elle comprend les frais de pension du samedi 11 diner au samedi 18 mai déjeuner, le transport AR et sur place, le transfert en bateau pour Porquerolles, les frais de reconnaissance des guides du CVO, les droit d'entrée et visites guidées prévues au programme, la taxe de séjour, les frais de dossier et l'assurance annulation MAIF couvrant l'ensemble du séjour transport, hébergement et visites.

Le CVO devant finaliser le contrat de réservation avec Mileade et les Autocars Seyfritz le **17 juillet**, les **inscriptions des participants devront se faire avant le 13 juillet** avec le formulaire joint accompagné de **deux chèques**, un d'acompte de 250 € par personne encaissé à l'inscription, un pour le solde de 650 € par personne en chambre double / 800€ en chambre individuelle. Il sera encaissé le 1^{er} avril 2024.

Les inscriptions se feront auprès de Christine Reiss dans l'ordre d'arrivée des mails et sms, sous réserve d'être régularisées dans un délai de 3 jours par la réception du bulletin d'inscription et des deux chèques. Elles seront confirmées par sms ou mail, précisant l'affectation possible d'une chambre individuelle.

Souhaitant que ce programme vous donne envie de participer pour profiter d'un séjour alliant randonnées, patrimoine et paysages méditerranéens avant les grosses chaleurs et l'affluence touristique.

Claudie DROYER, présidente du CVO

Annexe : détails des prestations

HEBERGEMENT :

- **Hébergement en pension complète avec boisson à table** (vin, eau) inclus pour les repas :
 - ✓ en chambre double, avec salle de bain avec douche et WC, balcon ou terrasse
 - ✓ 4 possibilités seulement de chambres individuelles pour l'ensemble du groupe
 - ✓ Ménage et linge de toilette changé, 1 fois pendant le séjour
 - ✓ petit déjeuner continental, buffet à volonté incluant spécialités provençales avec approvisionnement en circuits courts, panier pique-nique avec choix des sandwiches et salades pour les sorties à la journée,
 - ✓ Espaces communs
 - Bar avec terrasse
 - espace aquatique 1000 M2 chauffé, espace bien-être en accès libre
 - salle à manger, bibliothèque, salle de jeux et terrains de sport
 - ✓ Animations
 - activités de détente musculaire selon programme Mileade
 - programme d'animation en soirée
 - ✓ Wifi gratuit dans les espaces communs et les Chambre du bâtiment principal.

- Conditions de règlement appliquées au CVO :
 - 30% du prix total du séjour est à verser à la signature du présent contrat et tient lieu d'acompte,
 - La totalité du solde est à verser au plus tard 30 jours avant l'arrivée du groupe,
 - Dans le cas où la réservation se fait moins de 30 jours avant l'arrivée, la totalité du règlement est demandée,

En cas d'annulation du participant reste acquis à Mileade

 - De la date de réservation à plus de 45 jours avant le début du séjour : 10% du montant du séjour
 - Entre 45 et 31 jours avant le début du séjour : 20% du montant du séjour
 - Entre 30 et 16 jours avant le début du séjour : 50% du montant total
 - Entre 15 et 8 jours avant le début du séjour : 75% du montant total
 - Entre 7 jours et la date d'arrivée ou interruption de séjour : 100% du montant total

TRANSPORT : Indissociable, dans l'intérêt général des participants au séjour et de l'association

Assuré par la Société SEYFRITZ Obernai

Voyage à bord d'un Autocar Grand Tourisme Type privilège

– le prix comprend les taxes routières, péages et parkings

Ce prix ne comprend pas :

- les dépassements horaires liés à la responsabilité des participants facturés à 80,00 € TTC par heure en supplément
- les kilomètres supplémentaires facturés à 1,80 € TTC par kilomètre en supplément (500Km prévus sur place qui devraient suffire)
- L'hébergement et les repas du conducteur en chambre individuelle (gratuité chauffeur offerte par Mileade)

RANDONNEES :

Un programme prévisionnel des 6 jours de randonnée et de visites est en cours de programmation avec nos guides, avec deux propositions chaque jour, une pour le groupe des « Petits Pas » plus courte avec dénivelé inférieur à 400 m, une pour le groupe des « Grands Pas » plus sportive.

A noter que les deux randonnées comporteront chaque jour, au vu de la région, des déplacements sur des chemins plus ou moins caillouteux.

Sous toute réserve de disponibilité pour les visites, le transport par bateau et sous réserve des conditions météorologiques favorables pour l'accès aux massifs, le programme prévu est le suivant :

- Dimanche 12 mai : 2 randonnées au Mont Faron (trajet bus 20 km *2) dont celle des Petits Pas avec la montée en téléphérique et la découverte du mémorial du débarquement
- Lundi 13 mai : 2 randonnées pour Petits et Grands Pas sur la presqu'île de Giens (trajet bus 15km *2) au départ de la Madrague
- Mardi 14 mai : 2 randonnées dans le Massif de la Sainte-Baume (trajet bus : 90km *2) avec pour les deux groupes découverte de la Glacière de Pivaut sur le trajet bus, de la grotte Ste Marie Madeleine et deux randonnées différentes pour Petits et Grand Pas.
- Mercredi 15 mai : *Journée sur place avec une découverte guidée par un professionnel de la ville haute d'Hyères et pour la 2^{ème} partie de la journée randonnée sur la crête du Fenouillet ou visite libre de la partie médiévale ou repos selon le souhait de chacun.*
- Jeudi 16 mai : 2 randonnées dans les Calanques de Cassis (trajet bus 60km *2) pour les Petits Pas la calanque de Port Miou, pour les grands pas, randonnée prolongée dans le vallon d'Envau.
En cas d'interdiction d'accès aux Calanques survenant pendant le séjour, deux randonnées seront proposées dans le Massif Colle Noire (trajet bus 10km*2)
- Vendredi 17 mai : Traversée en bateau depuis la presqu'île de Giens vers Porquerolles, découverte du village et deux randonnées adaptées, une sur la façade ouest pour les Petits Pas et une plus sportive sur la face Sud pour les Grands Pas avec découverte du Fort. (trajet bus : 10 ou 15km*2)

CONDITIONS D'ANNULATION APPLIQUEES PAR LE CVO AUX PARTICIPANTS :

- ✓ **En cas d'annulation de la part de participants inscrits :**
 - A plus de 45 JOURS avant le début du séjour, le CVO essayera de remplacer la ou les personnes défaillantes par les éventuels inscrits sur liste d'attente ou une publication dans la presse.
Si le remplacement est possible, les règlements encaissés seront remboursés hors frais assurance.
Si ce n'est pas le cas, le recours à l'assurance annulation sera déclenché au profit du participant défaillant, la part du règlement effectué par le participant au CVO nécessaire au règlement des frais d'annulation pour l'hébergement, des prestations transport et guides étant conservée par le CVO.
 - Entre 45j et 8j avant le début du séjour : le recours à l'assurance annulation sera déclenché au profit du participant défaillant, la part du règlement effectué par le participant au CVO nécessaire au règlement des frais d'annulation pour l'hébergement, des prestations transport et guides étant conservée par le CVO.
 - Entre 7 jours et le début du séjour le recours à l'assurance annulation sera déclenché au profit du participant défaillant, la totalité du règlement versé par le participant défaillant conservé par le CVO.

Assurance annulation souscrite auprès de la MAIF, partenaire privilégié du Club Vosgien (fiche jointe) 4 % en 2023 du montant assuré [Joindre la fiche garanties MAIF](#)

- Couvre toutes les causes d'annulation non connues au moment de l'inscription pour maladie ou grossesse de la personne inscrite, ou de celle pouvant survenir à un proche (conjoint ou concubin, enfant, ascendant) ou à un participant partageant la même chambre,
- Autres conditions : Dégâts matériels importants aux biens de l'assuré avant le départ.
- Les garanties responsabilité civile du contrat RAQVAM de base